

TIRO Tourne moulin... MOLA

N° 23
MAI 2014



**Bulletin de l'Association Périgordine
des Amis des Moulins (APAM)
Affiliée à la Fédération des Moulins de
France (FDMF)**

Site internet : moulins-en-perigord.fr

Sommaire

❖
Éditorial.....page 1
Le moulin de Citole.....pages 2 et 3
Moulins et OT du Salignacois..page 4
Assemblée générale.....pages 5 à 8
Annexe: Fiche inventaire des moulins

Les administrateurs de l'APAM

❖
Président fondateur: Charles GIRARDEAU

Président : Alain PERIER
Moulin neuf
24200 Carsac Aillac
Tél. : 05 53 59 38 68

Vices Présidentes:

Elisabeth CAZENAVE
Jacqueline LAVERGNE-DEMARTHE

Secrétaire : Jean-François DUMAS
Le Maine-Moulin
24400 Beauronne
tel. : 05 53 80 05 25

Trésorier : Pascal CAZENAVE
Moulin Bas
24200 Saint Vincent le Paluel
tél. : 05 53 54 49 25

Administrateurs :

Vincent BOUTIGNY
Pierre HIVERT
Sébastien MARTIN
Alain MAZEAU

« Tourne moulin » n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.

EDITORIAL

Depuis 2001 nous étions habitués à l'omniprésence de Charles, qui en bon capitaine tenait le gouvernail de l'APAM de main de maître.

Notre association compte à ce jour 156 adhérents et ne cesse de s'étoffer: Associations, Mairies, communautés de communes, musées, propriétaires de moulins producteurs ou en cours de restauration, sans oublier les amis des moulins sans moulin. Ceci est l'héritage d'un passionné. Sa mission a été de rassembler et de constituer un groupe amical et convivial, d'encourager, d'aider et de conseiller les propriétaires à mener à bien la réhabilitation de nos moulins à vent et à eau Périgordins.

En 2013 le site internet nous a permis de renforcer la promotion des moulins de Dordogne grâce au travail remarquable de Pierre HIVERT. Le partenariat avec France Bleu Périgord à œuvré à la connaissance du patrimoine meunier en Sarladais. Depuis 2002 le Conseil Général nous aide et soutien notre action par le biais d'une subvention. Nous devons souligner l'initiative de l'office de tourisme du Salignacois qui lors de l'inauguration des chemins de Meuniers a permis de faire connaître l'APAM auprès des médias et des habitants de la communauté de commune du Fénelon.

L'année 2014 sera déterminante pour l'avenir d'un certain nombre de nos moulins à eau. Nombre de contraintes environnementales, très pénalisantes et quelquefois injustifiées nous seront imposées. Les adaptations demandées pour satisfaire à la « continuité écologique » devons être acceptables. Il nous faudra prendre toute la mesure de ces nouveaux défis. Nous devons être présents à l'ensemble des réunions organisées sur le thème de nos rivières, transmettre l'information, communiquer pour mieux nous faire comprendre.

Alain PERIER

Calendrier 2014



8 Mars : Conseil d'administration au moulin de Taillepetit à Anesse et Beaulieu.

4 Avril : Conférence d'Alain Mazeau à Archignac

5 Avril : Assemblée générale ordinaire de l'APAM à Archignac

2-3-4 Mai : Congrès FDMF dans les Vosges.

17 et 18 Mai : Journées des Moulins et du patrimoine Meulier dans le cadre du Mai Européen des Moulins.

21 Juin : Sortie de Printemps sur la région Bandiat-Tardoire.

27-28-29 Juin : Félibrée à Verteillac.

5-6-7 Septembre : voyage FDMF en Auvergne

20-21 Septembre : Journées Européennes du patrimoine.

27 Septembre : Sortie d'Automne sur l'Auvézère .

Sadillac est une petite commune d'une centaine d'âmes située à une quinzaine de kilomètres au sud de Bergerac, dans l'ancienne province de petite Guyenne. Le bourg est bâti sur l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine et son nom dérive du latin « satellius » qui signifie « satellite »; cela correspond à l'attribution d'un territoire à un vétéran des armées romaines en récompense de ses services au profit de Rome, à charge pour lui de le mettre en valeur. Son nom apparaît pour la première fois en 1079 lorsqu'elle fut attribuée à six moines venus de l'abbaye de Moissac (la même année que l'abbaye de la Sauve Majeure). Cette commune avait rang de ville au moyen-âge, du fait qu'elle était entièrement close par des remparts aujourd'hui disparus. En 1569 ces remparts ne la protégèrent pas de l'assaut d'une armée protestante venue de Bergerac qui prit la ville et détruisit tout sauf le prieuré transformé en point de défense avec maintien d'une garnison. Depuis le village n'a jamais retrouvé son lustre d'antan.

- En 2013, le samedi 23 mars, la commune accueillit l'assemblée générale des Amis des Moulins de la Dordogne.

- On dénombrait autrefois trois moulins à vent sur le territoire de la commune, ceux de Broussilloux, des Faures et de Citole. Il n'y eut aucun moulin à eau sur la commune. Toutefois les meuniers de Broussilloux et de Citole possédaient chacun un moulin à eau proche, mais situé sur une commune limitrophe de Sadillac. Actuellement les deux premiers cités ne conservent que quelques vestiges et seul celui de Citole présente encore un bel aspect avec son fût intact.

- En 2012 la commune réussit à acquérir ce moulin par la procédure des biens dits « sans maître » et en est désormais propriétaire. Une équipe de bénévoles issus de la commune mais également des communes voisines le dégagèrent des buissons et broussailles qui l'entouraient et le masquaient. Le 12 Septembre une première assemblée constitutive se réunit et rassembla une soixantaine de personnes intéressées par le projet de réhabilitation. Un conseil d'administration fut élu, qui lui-même désigna un bureau de 7 membres lors de la réunion du 18 Octobre suivant. Les statuts furent déposés à la sous-préfecture de Bergerac et enregistrés le 5 Décembre 2013. Lors de l'assemblée

générale du 24 Janvier 2014, toute la structuration du dispositif fut présentée après le rappel chronologique des différentes étapes préalables:

- **TRAVAUX:** Pour l'instant rien n'a été entrepris du fait que la restauration doit être portée par la communauté de communes. La récente réorganisation administrative territoriale a regroupé les anciennes communes des cantons d'Issigeac et d'Eymet pour créer cette nouvelle collectivité, efficace depuis le 1er Janvier 2014. Aucune décision ne fut prise depuis cette date, en attente des résultats des élections municipales pour lesquelles certains maires ne se représentaient pas et ne voulaient pas obérer la capacité de décision et d'initiative de leurs successeurs.

- **PROJET:** Il s'agit d'inscrire le moulin dans un double projet, touristique et pédagogique, pour lui donner plus de visibilité et l'intégrer dans une démarche plus ludique et instructive. Touristique: en réhabilitant le « chemin du meunier » qui partait de Sadillac et rejoignait le moulin de Citole en longeant le cours d'eau local: le Bonnefin et retour vers le bourg. Ce parcours serait d'environ 4 Km avec des variantes pour rallonger le circuit au besoin. Le samedi 5 Avril, la commune a convié une quinzaine de ses habitants à participer au nettoyage d'une première tranche. D'autres por-



tions sont programmées les samedis 19 et 26 Avril. Par ailleurs un circuit reliant d'autres moulins à vent et d'autres témoins du petit patrimoine rural du secteur sont actuellement à l'étude et associent les réflexions de plusieurs maires voisins. Pédagogique en concrétisant le concept: « du grain au pain », à savoir remettre en activité le moulin et lui permettre d'accueillir des classes scolaires ou des groupes afin de revisiter les étapes de fabrication du pain. La construction d'un four à pain avec accolée une salle d'accueil permettrait de disposer des infrastructures nécessaires pour y parvenir. Des outils anciens dits des vieux métiers, et des panneaux explicatifs viendraient compléter cet aspect découverte du patrimoine ancien.

- **STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION:** Pour compléter sa structure vertébrale (conseil d'administration et bureau) les adhérents ont choisi de créer des commissions périphériques, pour associer aux

membres du bureau des personnes qui, par leur motivation et leur prédilection pour certains centres d'intérêts, vont s'investir dans des actions de valorisation du projet

- Commission histoire: recherche généalogiques sur les générations de meuniers, le travail et les outils de meuniers, l'histoire du moulin en particulier et des moulins du sud Bergeracois en général.

-Commission animation: organiser des activités et animations impliquant l'association pour la faire connaître; ainsi sont programmés:

.9 Avril: inventaire des plantes et insectes du terrain jouxtant le moulin, par l'association botanique de la Dordogne.

.12 Avril: sortie en car vers La Tour Blanche (moulin à vent) et Saint Crépin de Richemont (carrières de meules).

.17Mai: inauguration du chemin dit du meunier avec 2 conférences (histoire et botanique) suivie d'une soirée paëlla.

.15 Juin: participation à la journée « Printemps des Bastides » commémorant cette année le 75 ème anniversaire de l'exode des Alsaciens en Dordogne. Sadillac accueille à l'époque une dizaine de familles de la commune de Boofzheim (Bas Rhin).

. 27 Juin: soirée « feu de Saint Jean » au moulin.

. Septembre: participation aux journées du patrimoine par une marche vers Razac d'Eymet et découverte du petit patrimoine rural local.

.Décembre: participation au marché de Noël d'Eymet, avec vente de nombreux objets réalisés au cours des deux mois précédents par les membres de cette commission.

-Commission pédagogie: recherche des méthodes et procédés de fabrication, de toute documentation sur cette activité, réalisation de fiches et de supports pédagogiques pour expliquer le fonctionnement du moulin, la vie des meuniers d'autrefois et les outils utilisés, l'histoire locale....etc.

- Commission chantiers: disposer d'anciens artisans compétents pouvant guider les travaux incombant à l'association: débroussaillage, réfection de murets en pierres sèches et du mur de soutien du moulin, construction d'un four à pain, de toilettes...etc et recenser les bénévoles volontaires pour donner un coup de main selon le besoin.

- Commission informatique: créer une page internet pour expliquer les projets, l'avancement des travaux, mettre les adhérents en lien direct, prévoir les rendez-vous, faire vivre le site...etc.

Pour définir notre projet et structurer notre association, nous avons reçu l'aide et l'expérience des associations de amis de la Tour Blanche en Dordogne, de nos voisins de Coulx en Lot et Garonne qui ont fait preuve de beaucoup de disponibilité envers notre projet et il convient de les en remercier.

Arnaud Coste



Depuis quelques années, des associations se sont créées dans le but de restaurer et de conserver ces moulins abandonnés qui font partie du patrimoine Français.

L'office de tourisme de Salignac-Eyvigues coopère, avec la création d'un fonds documentaire sur les moulins, le premier en Dordogne. Nous souhaiterions même que lui soit donné le nom de Fonds documentaires Charles Girardeau.



Ce fonds réunira, dans un premier temps, à la bibliothèque d'Archignac l'ensemble des documents qui ont permis la création de trois chemins de meuniers, l'écriture des panneaux explicatifs et des bâches pédagogiques présentées lors de la conférence du 4 Avril.

Notre intention est de gérer cette documentation pour l'informatiser avec la bibliothécaire d'Archignac, village meunier, au même titre que Borrèze. A ce sujet, profitant de la tenue de l'assemblée générale de l'APAM, l'office a remis au maire d'Archignac un panneau représentant les moulins de cette commune.



Dessins : Robert Trubert

L'intégralité des documents, ouvrages et abonnements seront consultables sur un site (à créer) et mis en lien avec moulins-en-perigord.fr, le site de l'APAM.

La consultation du fonds documentaire pourra se faire aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Auquel cas, une personne de l'office se rendra disponible pour aider dans les recherches. Certains de nos outils seront disponibles en prêt après avoir paraphé une convention.

Enfin, ce fonds documentaire aura pour vocation d'organiser des animations pédagogiques pour les enfants, les scolaires... en utilisant les expositions proposées dans le catalogue de la bibliothèque départementale (sur le pain, sur l'eau...)



Ce fonds documentaire sur les moulins, en fonction des informations dont nous disposons, devrait nous permettre l'impression d'un livret sur les moulins du Salignacois sans oublier la faune et la flore. Un livret qui pourrait être rédigé avec la participation (dessins, poèmes, histoires...) des scolaires des écoles de notre canton.

En créant ce fonds documentaire, notre objectif est de démontrer, entre autres, que nos rivières sont riches d'un patrimoine issu d'un passé industriel et rural, où l'on distingue différents éléments:

-un petit patrimoine rural: petits ponts en arche, lavoirs, résurgences aménagées ...

-un patrimoine lié à l'eau avec des moulins et leur équipement hydraulique qui s'y rattache: les biefs, les canaux, les vannes, les pierres de partage des eaux...

Et surtout, grâce à la création de ce fonds documentaire sur les moulins, de réaliser un travail de collecte de mémoire afin de conserver les savoir-faire en matière de construction hydraulique ou de bâtiments et les transmettre aux jeunes générations.

Jean-Claude Grégory

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l' A P A M

Le Samedi 5 Avril à Archignac

8h30 : Réception des adhérents.

Vente de livres. Distribution des dépliants, affiches des journées des moulins 2014, cahier d'émargement, cotisations 2014 et dernières inscriptions au repas, café, thé offerts par l'office du tourisme de Salignac.

9h00 : Début de l'assemblée générale.

En l'absence du maire d'Archignac Monsieur LAPORTE, c'est Dominique MASSEDRE qui nous reçoit, nous renouvelons sa satisfaction de la conférence de Vendredi assurée par Alain MAZEAU sur la meunerie et sur l'inauguration d'une exposition reprenant sur 13 tableaux la vie des meuniers en général.

Alain PERIER (président par intérim) :

Je vous remercie d'être venu aussi nombreux dans ce joli coin de la Dordogne que vous n'aurez malheureusement pas le temps de visiter car le programme est très chargé. Pour celles et ceux qui étaient présents à l'assemblée générale de 2012 au moulin de la Pauze l'invitation avait été lancée par Dominique MASSEDRE afin d'organiser l'AG de 2014. Charles GIRARDEAU et le CA de l'APAM l'avaient acté, cela était logique car la mise en place des chemins de meuniers était un projet qui leur tenait à cœur.

Le CA de l'APAM remercie de leur présence Monsieur le Maire, Messieurs les Maires du canton, Monsieur Michel LAJUGIE représentant le Conseil Général, Madame Dominique MASSEDRE, Monsieur Jean-Claude GREGORY et son équipe de l'office du tourisme de Salignac.

Marie-Claire RIVET présidente de l'ASMCEL « association de sauvegarde des moulins et des cours d'eau du Limousin »

Jean-Pierre LHERITEAU représentant l'ADAM 17 « association départementale des amis des moulins de Charente Maritime »

Chantal et Alain EYQUEM. Chantal est au comité de rédaction de la revue Le Monde des Moulins. Alain est président de la FDMF « Fédération des Moulins de France » et président de l'AGAM « association Girondine des Amis des Moulins »

Monsieur Michel COSTE représentant l'association du Moulin de Citole à Sadillac.

Nous sommes 60 présents au cahier d'émargement. Je dois vous signaler les absences de 24 adhérents excusés. Nous allons commencer l'ordre du jour.

Rapport Moral:

En préambule, je demande une minute de silence en souvenir de nos amis disparus.

Monsieur GIRARDEAU

Monsieur LOMBAERT

Madame PIET

Monsieur LAFORGE

Merci



Notre association est forte de ses 156 adhérents (en 2012: 152). Votre participation financière est le moteur de l'aboutissement de tous nos projets 2013. Depuis le début de l'année déjà 7 nouveaux dont 1 moulin à vent fin d'année 2013.

1 moulin à vent à Montpeyrroux (à côté de Ste Foy la Grande) Mr Jacques LAPEYRE.

6 moulins à eau:

Mr VAN DE RIDDER (Ribérac) Moulin de Papalis.

Mr DUBUISSON Jean-Louis (la Chapelle Faucher)

Mme COMPTE Olga (Piégut Pluviers)

Mr PARIS (moulin de la Pauze)

Mme CATIN Sabine (fille de Charles GIRARDEAU)

Mr PETRE Guy (les Eyzies) moulin de la Roquette

Un moulin à vent : le moulin de Citole à Sadillac



La continuité écologique: Enjeux et stratégie d'action (analyse)

« Un ouvrage hydraulique peut constituer un obstacle à la continuité écologique s'il ne permet pas la libre circulation des espèces et l'accès aux zones de reproduction, d'alimentation et de refuge, s'il empêche un écoulement satisfaisant des sédiments, s'il interrompt les connexions latérales avec les réservoirs biologiques ou les zones humides, s'il affecte l'hydrologie du cours d'eau »

« Un ouvrage a été créé pour un usage précis. Son bon fonctionnement est lié au respect des règles qui lui sont propres. Les ouvrages ne sont pas générateurs de pollutions mais un mauvais fonctionnement peut contribuer à accentuer certains phénomènes, comme l'eutrophisation. L'abandon du moulin ou de l'ouvrage, le mauvais entretien des seuils et vannes, des vannes constamment fermées peuvent avoir des conséquences graves comme par exemple des embâcles permanents ou des obstacles au passage des poissons migrateurs si le différentiel du niveau amont-aval est supérieur à 50 cm » (Extrait de la loi sur l'eau et du Syndicat Mixte de la Sèvre Nantaise) .

La solution à cette analyse n'est pas la destruction des ouvrages mais l'amélioration de leur intérêt écologique tout en amenuisant leurs inconvénients. La seule obligation qui vous est demandée c'est d'appliquer le « guide du propriétaire de moulin » dans le cadre de son entretien et de sa gestion. Document remis par la DDT de la Dordogne, que l'APAM s'est chargée de distribuer à tous nos adhérents (Support papier et téléchargement sur le site de la FDMF) Je vous conseille également dans la collection « des cahiers du monde des moulins : moulins à eau, droits, devoirs, défenses de la revue Le Monde des Moulins, de sa lettre, des rencontres juridiques) et l'APAM, oeuvrent afin que vous puissiez faire reconnaître votre moulin auprès de l'administration (conseil et préparation de dossiers, etc.) Tôt ou tard vous aurez à effectuer des travaux (en rivière, sur le barrage, le seuil, curer votre bief, votre canal...) Il est toujours bon d'avoir un dossier bien ficelé...Autant faciliter le travail par avance.

Tout d'abord:

1. Remplir le « dossier du moulin auto- diagnostic » Document à récupérer à contact@fdmf et donner un exemplaire à l'APAM.

Les objectifs sont les suivants:

. Constituer votre dossier (carte d'identité de votre moulin, historique, acte notarial, règlement d'eau, repère NGF) .

. Identifier tous les accessoires; bief, charge, vannages. Identifier les zones à risques.

. Se préparer à:

. Une présentation vis-à-vis de l'administration.

. Recevoir des visites administratives.

. Eliminer les zones à risques.

2. Le cas échéant ; l'expertise par un géomètre, de la concordance des mesures de votre règlement, par le nivellement de votre seuil, barrage, repères raccordés au niveau NGF (nivellement général de la France)

Et ensuite suivre les préconisations de la FDMF.

. Il est indispensable de participer aux commissions locales de l'eau, avec rencontres des syndicats des rivières, des DDT, ONEMA.

. Nous aviser rapidement de tout courrier de l'administration, de vos réunions de suivis avec les acteurs de votre cours d'eau et si problème informer l'APAM et la FDMF (juridique@fdmf.fr)

Communiquer, Concerter, Accompagner sont les maîtres mots de notre action.

RAPPORT D'ACTIVITE:

Réalisations 2013:

1. CA le 23 Février chez Jean-François DUMAS au « Maine Moulin »

2. Assemblée générale ordinaire le 23 Mars à la salle des fêtes de Sadillac. Distribution du n°14 de la lettre de la FDMF et du n°21 de la revue Tourne Moulin.

3. Inauguration des chemins de meuniers le 3 Mai à Borreze à l'initiative de l'office de tourisme de Salignac.

4. Un CA exceptionnel le 12 Mai faisant suite au décès de Charles Girardeau. Conformément à nos statuts nous avons apporté des modifications.

5. Enregistrement avec « France Bleu Périgord » du reportage « suivez le guide avec Pascal Cazenave.

6. Journées Européennes des Moulins et du patrimoine Meulier les 18 et 19 mai. 32 moulins ouverts.12000 dépliés. Plus de 400 affiches et 2500 visiteurs .

7. Sortie à Saint Crépin de Richemont le 23 Juin en Périgord vert organisée par Elisabeth Cazenave. Une cinquantaine de participants mais malheureusement la pluie était au rendez-vous.

8. Réalisation d'une bibliothèque APAM / FDMF chez Alain Mazeau.

9. Un CA réduit le 21 Juillet à Carsac-Aillac au moulin Neuf chez Josiane et Alain Perier.

10. Sortie d'automne le 28 Septembre sur le Salembre, l'Isle et la Beauronne, plus une visite au musée André Voulgre à Mussidan. Organisation Française et Jean-François Dumas. Beau temps et environ 70 participants.

11. Un CA le 26 Octobre chez Marie-Christine et Alain Mazeau au Moulin de la Pauze à Saint Méard de Dronne.

12. Le Tourne Moulin n°22 + la lettre n°15 de la FDMF sont envoyés aux adhérents courant Novembre.

13. Tout au long de l'année:

- . Création et développement du site internet par Pierre Hivert.
- . Expertises à la demande des adhérents (conseils, constats, démarches...) par Jean-François Dumas et Alain Mazeau.
- . Les suivis SAGES par Jean-François Dumas, Pascal Cazenave, Alain Mazeau et Alain Perier. D'une manière générale tous les adhérents de l'APAM doivent être présents à toutes les réunions et nous tenir au courant des contenus.
- . Les opérations « coup de main » se font à la demande (réalisation d'un local d'archives APAM et FDMF au moulin de la Pauze) .
- . Les relations avec la FDMF sont assurées par Jean-François Dumas et Alain Mazeau.

Le seul bémol a été notre absence de la Félibrée de Bergerac. Nous devions y exposer une maquette de moulin à eau. Charles avait la promesse mais la personne du Lot et Garonne malgré plusieurs relances n'a pas répondu favorablement. Je m'en excuse auprès de Danielle et Bernard Noël qui s'étaient impliqués dès le début dans son organisation.

Vote du rapport d'activité: Pour:60. Contre: 0. Abstention: 0

RAPPORT FINANCIER 2013:

Affiché lors de l'assemblée. Le résultat de l'exercice indique un résultat positif de 941,28 € pour un total des produits de 8207,00€

Vote du rapport financier: Pour: 60. Contre: 0. Abstentions: 0.

BUDGET PREVISIONNEL 2014:

Nous reprenons les mêmes lignes de dépenses qu'en 2013.

- . Une ligne de dépenses sera allégée: celle du téléphone car nous bénéficions de la Box.
- . Pas de dépense particulière en prévision pour 2014.

PROJETS 2014:

- . Le 8 Mars; CA de l'APAM chez Jacqueline Lavergne au moulin de TaillePetit à Anesse et Beaulieu.
- . Le 4 Avril: Dans le cadre du lancement de l'année des moulins dans le Salignacois, l'office du tourisme de Salignac nous a conviés à une conférence d'Alain Mazeau sur la meunerie et les meuniers. Exposition de 14 panneaux sur les meuniers et la meunerie. Exposition des maquettes de Pierre Vergne. 110 personnes ont répondu présentes (Etaient présents: Alain Eyquem président de la FDMF, Messieurs les Maires, le représentant du Conseil Général et les meuniers du salignacois).
- . Le 5 Avril: AG de l'APAM à Archignac (60 présents et 24 excusés avec pouvoir).
- . 24 Avril : Reportage de « France Bleu Périgord » avec Jean-François DUMAS pour l'émission « suivez le guide » .
- . Début Mai: sortie du Tourne Moulin n° 23.
- . Les 2, 3 et 4 Mai: Congrès de la FDMF dans les Vosges.
- . Les 17 et 18 Mai: Journées des moulins et du patrimoine meulier d'Europe.
- . En Juin: Sortie de Printemps sur les cours d'eau Bandiat Tardoire.
- . Les 27, 28 et 29 Juin: La Félibrée du Périgord à Verteillac avec un stand de l'APAM. Exposition de la maquette de Pierre Vergne. Exposition de panneaux sur les meuniers et la meunerie. Animation du blé au pain par Alain Mazeau.
- . 5, 6 et 7 Septembre: Voyage d'études en Auvergne organisé par la Fédération des moulins de France (FDMF).
- . Les 20 et 21 Septembre: Journées Européennes du patrimoine.
- . En Septembre: Sortie d'Automne sur l'Auvézère.
- . En Novembre: CA de l'APAM et sortie du Tourne Moulin n° 24.
- . Durant l'année: Suivi des réunions du SAGE. Renseignements auprès de la DDT afin de renseigner les adhérents des avancées sur les rivières concernées. Site internet <http://moulins-en-perigord.fr> Inventaire des moulins et mise à jour par Pierre Hivert. Opérations « coup de main à la demande ».

PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE:

Les candidatures sont les suivantes: Alain Perier. Jacqueline Lavergne. Pascal Cazenave. Jean-François Dumas. Alain Mazeau. Pierre Hivert. Vincent Boutigny. Sébastien Martin. Elisabeth Cazenave.

Vote pour les candidats: Pour: 58. Contre: 0. Abstentions: 2.

Après délibération du CA voici la désignation des postes:

Président: Alain PERIER

Vices Présidentes: Elisabeth CAZENAVE et Jacqueline LAVERGNE

Secrétaire: Jean-François DUMAS (représentant de l'APAM à la FDMF)

Trésorier: Pascal CAZENAVE (Tourne Moulin)

Administrateurs: Alain MAZEAU (représentant les moulins individuels à la FDMF)

Pierre HIVERT (responsable du site internet et du recensement des moulins)

Vincent BOUTIGNY

Sébastien MARTIN

QUESTIONS DIVERSES:

Intervention de Alain Eyquem président de la FDMF sur l'aménagement des cours d'eau répondant aux nombreuses questions sur les études en cours.

Intervention de Jean Mezurat sur la reconnaissance d'intérêt général afin de bénéficier de réductions d'impôt. Malheureusement pour l'instant la réponse est négative. Nous avons deux mois pour argumenter. Affaire à suivre...

Intervention de Monsieur Coste concernant l'association du moulin à vent de Citole à Sadillac. L'association adhère à l'APAM dès aujourd'hui. Il s'ensuit l'énumération des projets de l'association.

Intervention de Jacques Lapeyre propriétaire du moulin à vent de Montpeyrou. Histoire d'un passionné de 84 ans qui restaure son moulin. Il est 11h15, clôture de l'assemblée générale.

DE 11h15 à 12h45:

Dans le cadre de l'AG après la partie statutaire, l'office de tourisme de Salignac, afin de promouvoir la ronde des moulins offre un apéritif aux adhérents de l'APAM élargi aux maires du canton nouvellement élus, au représentant du Conseil Général, à Monsieur Laporte maire d'Archignac, enfin à Dominique Massedre et Jean-Claude Grégory initiateurs de cette journée.

DE 12h45 à 15h00:

Un repas est servi dans la salle des fêtes de Salignac par Monsieur Joël Augustin restaurateur à Salignac.

De 15h00 à 17h00:

Départ pour le moulin des Ans chez nos adhérents Elisa et Sylvain Claval. Dans le cadre de cette journée l'OT et l'APAM ont récompensé (fleurs et tableau) Pierre Vergne et son épouse Bernadette pour leur aide à la mise en place des chemins de meuniers en Salignacois.

Le Président et les administrateurs de l'APAM vous remercient de votre présence, l'ambiance était chaleureuse comme à l'accoutumée.

Compte rendu: Alain Perier et Laurent Ayotte

